

MODES d'ACCES AUX FORMATIONS - année 2008/09

Formation	Durée de la formation	Pré Requis	Sélection	Accès- statuts en formation
Educateur Spécialisé (préparation au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé) niveau III Inscriptions fin Octobre -Novembre de l'année n pour entrée en formation en septembre de l'année n+1	3 années scolaires : 1450 h de théorie 2100 h de pratique Possibilités d'allègements de formation selon : * la possession de certains diplômes universitaires ou professionnels, * l'expérience professionnelle ou la situation en emploi (selon arrêté du 20/6/07)	Baccalauréat ou DAEU ou diplôme admis en dispense du baccalauréat ou Diplôme d'Etat de travail Social (formation prof. de 2 ans) ou du CAFAMP et 5 ans d'expérience professionnelle ou examen de niveau DRASS et avoir été admis au concours d'entrée	Epreuves d'admission : 1ère phase : *tests psychotechniques 2ème phase : (pour les candidats admis à la 1ère phase) * entretiens individuels * situations de groupe	Accès en formation initiale, continue ou VAE Possibilité de formation en apprentissage et Coursus en 3 ans à Albi Etudiant - Salarié en formation Stagiaire de la Formation Professionnelle Formation individuelle
Educateur de Jeunes Enfants (préparation au Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants) niveau III Inscriptions: Octobre Novembre de l'année n pour entrée en formation septembre de l'année n+1	3 années scolaires : 1500 h de théorie 2 100 H de pratique Possibilités d'allègements de formation selon : * la possession de certains diplômes universitaires ou professionnels, * l'expérience professionnelle ou la situation en emploi (décret 16/11/05)	Baccalauréat ou diplôme admis en dispense du baccalauréat ou examen spécial d'entrée dans les universités ou diplôme de travail social ou paramédical de niv IV ou examen de niveau DRASS ou diplôme auxiliaire de puériculture ou CAP Petite Enfance ou CAFAMP ou DEAVS et trois ans d'expérience prof.dans le champ de la petite enfance et avoir été admis au concours d'entrée	Epreuves d'admission : 1ère phase : *épreuve écrite d'admissibilité 2ème phase : (pour les candidats admissibles à la 1ère phase) *épreuve orale d'admission	Accès en formation initiale, continue ou VAE Etudiant Salarié en formation Stagiaire de la Formation Professionnelle Formation individuelle

MODES d'ACCES AUX FORMATIONS - année 2007-2008

Formation	Durée de la formation	Pré Requis	Sélection	Statuts
<p>Educateur Technique Spécialisé (préparation au Diplôme d'Etat d' Educateur Technique Spécialisé)</p> <p>niveau III</p> <p>Inscriptions de Février à fin Mars pour une entrée en formation en Septembre - Octobre.</p>	<p>3 années scolaires : 1 200 h de théorie 15 mois de stage pratique</p> <p>Possibilités d'allègements de formation selon : * la possession de certains diplômes universitaires ou professionnels, * l'expérience professionnelle ou la situation en emploi (décret 29/01/06)</p>	<p>* Diplôme social niv IV ou qualité de MA, ET (avec formation de 320h délivrée par un centre de formation agréé pour la formation des ETS)</p> <p>* ou baccalauréat professionnel ou technique brevet de maîtrise, bac de technicien, DUT,BT BEI ou diplôme technologique niv IV et deux années d'expérience</p> <p>* ou diplôme technologique niv V : BEP,CAP CAFAMP, Attestation AFPA en vue de adm aux formations de moniteur professionnel et trois ans d'expérience professionnelle</p> <p>et Avoir satisfait à des épreuves d'admission</p>	<p>Epreuves d'admission : 1ère phase : *épreuve écrite d'admissibilité</p> <p>2ème phase : (pour les candidats admis sibles à la 1ère phase) *épreuve orale d'admission</p>	<p>Accès en formation initiale, continue ou VAE</p> <p>Etudiant Salarié en formation Stagiaire de la Formation Professionnelle Formation individuelle</p>
<p>Médiation Familiale (préparation au Diplôme d'Etat de Médiateur Familial)</p> <p>niveau II</p> <p>Inscriptions de juin à novembre pour une entrée en formation en Mars</p>	<p>durée : 24 mois, soit 560 h * théorie : 490 h * stage : 70 h</p> <p>Possibilités d'allègement d'unités de formation en rapport avec les diplômes possédés.</p>	<p>* professionnels justifiant d'un diplôme de niveau III des formations sociales</p> <p>* professionnels justifiant d'un diplôme de niveau II juridique, psycho ou socio</p> <p>* personnes justifiant d'un diplôme de niveau III et 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique</p>	<p>Commission d'admission : * recevabilité du dossier * entretien sur écrit fourni par le candidat en lien avec sa culture professionnelle et ses orientations personnelles</p>	<p>Accès en formation initiale, continue ou VAE</p> <p>Salarié en formation Formation individuelle Stagiaire de la Formation Professionnelle</p>

MODES d'ACCES AUX FORMATIONS - année 2008-2009

Formation	Durée de la formation	Pré Requis	Sélection	Statuts
Aide Médico-Psychologique (préparation au Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique) niveau V Inscriptions de juin à octobre pour une entrée en formation en Janvier ou Février	12 ou 23 mois (continu ou discontinu) * théorie : 495 h * formation pratique: 840 h (2 stages de 420 h)	* Etre âgé de 18 ans au moins * Avoir été déclaré admis par la Commission d'admission	Epreuves d'admission: Epreuve écrite d'admissibilité (questionnaire d'actualité) Epreuve orale d'admission (entretien)	Accès en formation initiale, continue ou VAE Etudiant Salarié en formation Stagiaire de la Formation Professionnelle (financement Conseil Régional) Formation individuelle
Moniteur d'atelier (préparation au Certificat de Qualification de Moniteur d'Atelier 2ème classe) niveau V inscriptions Février fin Mars pour entrée en formation en septembre - Octobre	9 mois, soit 400 h théorie réparties sur 12 semaines et 6 mois de stage pratique	* Avoir effectué une formation technique sanctionnée par un CAP, BEI ou diplôme équivalent de l'enseignement technologique * ou Avoir 5 ans d'expérience professionnelle (ou 3 ans et démarche VAE) * Exercer auprès de publics en difficulté ou handicapés * Si salarié, avoir l'accord de l'employeur *Avoir satisfait à des épreuves d'admission	Commission d'admission : permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation: Etude du dossier d'admission	Salarié en formation Stagiaire de la formation professionnelle (financement Conseil Régional)